

MODALITÉS Offre de remboursement BIOGENTS
« Offre de remboursement différé jusqu'à 35€ remboursés »
Du 15 Mars 2026 au 30 septembre 2026

L'offre est limitée aux 500 550 premières participations (ajout de nouvelles participations à l'offre) pour l'achat d'un Aero Trap ou d'un Aero Trap Plus et aux 500 premières participations pour l'achat d'un kit saison composé d'un Aero Trap et d'un BG-Gat ou d'un Aero trap Plus et d'un BG-Gat
Voir nombre de participations restantes sur le site de l'offre : odr-biogents.offres-promo.fr (compteur on line).

Conditions de l'offre

Pour l'achat d'un produit Biogents : Aero Trap ou d'un Aero Trap Plus ou l'achat d'un kit saison composé d'un Aero Trap et d'un BG-Gat ou d'un Aero trap Plus et d'un BG-Gat éligible à l'offre, entre le 15/03/2026 et le 30/09/2026 inclus, au sein d'un point de vente physique participant situé en France métropolitaine (Corse incluse), bénéficiez d'un remboursement détaillé dans le tableau ci-dessous :

Références éligibles	Gencodes	Montant de remboursement
Biogents AERO TRAP	4260170385475	20 €
Biogents AERO TRAP plus	4260170386441	20 €
1 kit saison Biogents AERO TRAP + BG-GAT Reflect-Tech	4260170385475 + 4260170385109	35 €
Biogents AERO TRAP plus + BG-GAT Reflect-Tech	4260170386441 + 4260170385109	35 €

L'offre est valable pour 1 seul remboursement de 20€ pour l'achat d'un Aero Trap ou d'un Aero Trap Plus ou de 35€ pour l'achat d'un d'un kit saison composé d'un Aero Trap et d'un BG-Gat ou d'un Aero trap Plus. Les montants de remboursement ne sont pas cumulables.

Pensez à demander l'impression de votre Ticket de caisse lors du paiement de votre achat.

Offre réservée aux personnes physiques majeures résidentes en France Métropolitaine et en Corse, limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même prénom et/ou même adresse et/ou même email et/ou même RIB (IBAN/BIC)), sur toute la durée de l'offre.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.

[Les achats réalisés sur internet ne sont pas autorisés sauf pour les sites des magasins physiques et UNIQUEMENT si le produit est vendu et expédié par le site :](#)

- Leroymerlin.fr uniquement si le produit est **vendu et expédié** par Leroy Merlin

- **Castorama.fr** uniquement si le produit est **vendu et expédié** par Castorama
- **Botanic.fr** uniquement si le produit est **vendu et expédié** par Botanic
- **Jardiland.fr** uniquement si le produit est **vendu et expédié** par Jardiland

Comment bénéficier du remboursement ?

Pour bénéficier du remboursement de 20€ ou de 35€, veuillez suivre les étapes suivantes :

- Vérifiez qu'il reste des participations disponibles au compteur online sur le site internet : **odr-biogents.offres-promo.fr**
- Achetez un produit Biogents éligible à l'offre entre le 15/03/2026 et le 30/09/2026 inclus, dans un point de vente physique participant à l'offre situé en France métropolitaine (Corse incluse). Les achats sur internet ne sont pas autorisés (sauf pour les enseignes : leroymerlin.fr, castorama.fr, botanic.fr, jardiland.fr uniquement si le produit est **vendu et expédié** par l'enseigne).
- Connectez-vous impérativement sur le site internet : **odr-biogents.offres-promo.fr** muni de votre ticket de caisse ou facture original(e) et du code-barres découpé de l'emballage de votre produit avant le 14/10/2026 minuit.
- Cliquez sur « Je me fais rembourser » et sélectionnez votre produit acheté
- Complétez le formulaire de participation en indiquant vos coordonnées complètes
- Cochez la case « opt in » indiquant que vous avez lu et accepté les modalités et acceptez que vos données personnelles soient utilisées par la Société Organisatrice pour la gestion de l'offre de Remboursement
- Téléchargez :
 - Le **ticket de caisse original** (en entier) en entourant la date d'achat, l'enseigne d'achat ainsi que la référence éligible achetée.
 - Les bons de commande ne sont pas acceptés.
 - Le **code-barres** de votre produit **découpé** de l'emballage carton du produit.
 - **Votre RIB (IBAN/BIC)** mentionnant votre nom et prénom émanant d'une banque immatriculée en France pour bénéficier de votre remboursement.
- Validez votre participation. En validant votre participation, vous recevrez une notification avec votre N° de participation composé de 13 chiffres.

La Société Organisatrice conseille fortement à tout participant de conserver une copie de ses preuves d'achat.

Confirmation de dossier : Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement (de 20€ ou de 35€ selon le produit acheté) par virement bancaire dans un délai de 3 semaines environ après réception de votre participation conforme.

Si votre dossier n'est pas conforme aux modalités, un email vous sera envoyé dans les 8 jours ouvrés suivant le jour de la validation de votre participation.

L'email précisera les raisons de la non-conformité et vous invitera le cas échéant, à compléter votre participation avec les éléments manquants. Pensez à regarder vos courriers indésirables.

Vous pourrez compléter votre participation soit par email auprès du service consommateur, soit directement dans le suivi de participation. Pour cela, cliquez sur l'onglet « Suivre ma participation » et accédez à votre participation à l'aide de votre N° de participation et votre email.

Vous pouvez également suivre en ligne l'état de traitement de votre demande de remboursement via votre N° de participation sur le site de l'offre en cliquant sur l'onglet : « Suivre ma participation ».

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme ou ne respectant pas les conditions de l'offre, ne sera pas pris en compte.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Pour toute question vous pouvez contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1935) dans l'objet de votre e-mail avant le 30/11/2026. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.

Toute réclamation reçue après le 30/11/2026 ne sera pas prise en compte

Protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont destinées à la Société Organisatrice agissant en tant que responsable de traitement, et à son sous-traitant la société HE&LO ACTIVATION aux fins de la participation à l'offre et seront conservées pendant 1 an à compter de la fin de cette opération.

En application de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) modifiée et au Règlement européen n°2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse privacy@SPG-company.com. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

Pour toute demande ou réclamation, écrivez à : service.conso@helo-activation.fr, en précisant l'intitulé de l'offre « ODR Biogents N°1935 » dans l'objet de votre email avant le 30/11/2026. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.